



Services du ministère de la Justice d'Eure et Loir recherche médecin de prévention désespérément !

Suite à la dernière réunion du CHSCT-D Justice d'Eure et Loir, et lassés de voir perdurer une situation inacceptable, les représentants des personnels tiennent à alerter nos directions de l'état de la médecine de prévention pour les services du ministère de la Justice dans notre département.

La plupart des agents n'ont plus vu le médecin de prévention depuis plusieurs années. Si le problème local n'est que l'écho d'une difficulté nationale reconnue, elle revêt dans le département d'Eure et Loir un tour particulier.

En effet, alors qu'une solution semblait se présenter avec la possibilité de rencontrer un médecin de prévention hors département (un accueil dans le département limitrophe du Loiret), cette solution s'évanouit devant des problèmes d'organisations logistiques qui ne sont pourtant pas insolubles.

Le médecin identifié dans le Loiret ne peut se déplacer par lui-même et demande à être véhiculé (aller-retour Orléans-Chartres, ou Orléans-Châteaudun), ou à ce que les personnels puissent se présenter sur son lieu de consultation d'Orléans.

La DRAS de Dijon propose cette solution comme un pis-aller, mais précise qu'elle ne peut prendre en charge les transports du médecin entre Orléans et l'Eure et Loir.

Or, et ce qui se présente comme un comble en terme de budget dépensé, un local est loué à Chartres pour accueillir cette permanence. La location de ce lieu de consultations est partagée entre la DRAS et le TGI de Chartres.

Ce local est vide depuis le départ du précédent médecin de prévention, et donc loué à fonds perdu depuis 5 ans au moins.

Ainsi, comment expliquer que des budgets puissent être consacrés à la location d'un local vide, et qu'on nous oppose une impossibilité financière quant aux trajets d'un médecin qui serait prêt à prendre en charge le suivi des personnels Justice d'Eure et Loir ?

Monsieur le Directeur Inter-régional, à l'heure d'une volonté affichée de prévention (des maladies professionnelles et de tous les risques psycho-sociaux), nous vous demandons une intervention rapide pour débloquer une situation totalement ubuesque.

**Les bureaux locaux de l'UNSA/UFAP et la CGT-ip du SPIP 28
représentants titulaires au CHSCT-D 28**